

■ **LYSIS INTERNATIONAL S.A.**, à Lausanne, administration, gestion, contrôle, acquisition et vente de participations (FOSC du 22.01.2002, p. 15). Statuts modifiés le 4 mars 2002. Capital-actions porté de CHF 3'235'000 à CHF 3'360'000 par l'émission de 12'500 actions nominatives de CHF 10. Capital-actions entièrement libéré: CHF 3'360'000, divisé en 336'000 actions nominatives de CHF 10, avec restrictions quant à la transmissibilité. Procuration collective à deux est conférée à Fabrice Aegerter, de Renens (VD), et Mathieu Fivaz, de Corcelles-près-Payerne, tous deux à Lausanne.

Journal no 2885 du 14.03.2002
(00392590 / CH-550.1.018.635-4)